

La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2010 TRIMESTRE 2

NUMÉRO

42

Jean Ferrat
1930 - 2010

La crise ?

Quelle crise ? Pas pour les grands patrons si l'on pense au directeur général de la BNP qui a touché 2,47 millions d'euros au titre de l'exercice 2009. Ni pour les 834 contribuables dotés d'un patrimoine supérieur à 15,5 millions d'euros qui se sont partagé au titre du bouclier fiscal 307 millions d'euros.

La crise n'a pas commencé en 2008 pour ceux qui touchent un salaire moyen de 1500 euros par mois.

Depuis plus de dix ans, on assiste à un infléchissement du partage des richesses au détriment des salariés. L'exonération des charges sociales dédouane l'employeur de sa responsabilité de co-financer la protection sociale au travers d'un report de ce financement sur la collectivité. En 2006, 19,5 milliards d'euros d'allègements de cotisations sociales ont été accordés. Les exonérations de cotisations sociales sur l'intéressement et la participation représentaient à eux seuls en 2005 un manque à gagner pour l'Etat de 5,2 milliards d'euros, soit plus de la moitié du déficit de la Sécurité sociale.

Depuis 2002, on assiste à un ralentissement sensible des évolutions des salaires alors que dans le même temps, les revenus de la pro-

priété ont connu une progression soutenue. Les salaires n'augmentent pas à contrario des loyers. Le logement est devenu le premier poste du budget des ménages. De plus, les revenus du patrimoine ont dans la plupart des cas un régime fiscal dérogatoire au droit commun de l'impôt progressif. 29% des ménages à bas revenus ont des difficultés pour payer leur loyer et 10% sont en situation d'impayés.

On assiste à une forte baisse du nombre de chômeurs indemnisés alors que le chômage augmente. Les laissés pour compte restent surtout les jeunes de 25 ans. Les primo demandeurs d'emplois sont exclus du RMI La prestation de solidarité leur avait été supprimée en 1992. Ils viennent d'être exclus du revenu de solidarité active, le RSA. Comment peut-on demander à des seniors de travailler plus alors que le patronat ne cesse de délocaliser et de licencier ?

On cherche à limiter le champ des négociations sur les retraites à quelques paramètres. Elle ne devrait être qu'un aspect d'une vaste politique sociale de solidarité. Revenons aux valeurs défendues par la Commune.

 DANIEL SPASSKY

IRES. La France au travail (2009)

NOTRE COUVERTURE

Portrait de Jean Ferrat
par Ernest Pignon Ernest



SAMEDI 29 MAI 2010 À 14 H 30

MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS

Rendez-vous à l'entrée du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris XX^e - M^o Gambetta

Le texte ci-dessous a été adressé par notre association aux organisations qui se réfèrent aux idéaux de la Commune de Paris 1871, pour qu'elles puissent inviter leurs adhérents et amis à participer à la Montée au Mur des Fédérés.

APPEL

DÉFENDRE ET AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

Dans l'œuvre riche et diverse de la Commune de Paris, nous nous attachons cette année à la défense des services publics.

Dès le 18 mars 1871, premier jour de l'insurrection, la Commune prend des dispositions pour assurer le fonctionnement des services publics. Il y a urgence car Thiers a intimé l'ordre aux fonctionnaires et agents publics de quitter la capitale en emportant le matériel, les fonds et les archives. Malgré ce diktat, un fonctionnaire sur quatre est resté à son poste.

Le Comité central de la Garde nationale est amené à recruter de nouveaux agents pour remplacer ceux qui ont fui à Versailles et à nommer des responsables à la tête des principaux services (Finances, Santé, Justice, Enseignement, Culture, Poste, Chemins de fer, Monnaies et médailles, Imprimerie nationale, Voirie...)

L'assemblée communale, élue le 26 mars, complète ces mesures d'urgence en créant des commissions qui élaborent les propositions de décrets discutés préalablement avec les organisations populaires : clubs, Garde nationale, chambres syndicales, sections de l'Internationale, comités de l'Union des femmes, Fédération des artistes...

Dans les conditions extrêmement difficiles de l'encerclement de la capitale et des nécessités de la défense contre les agresseurs versaillais, les services publics vont fonctionner de manière exemplaire et répondre

aux besoins immédiats de la population. Sous le contrôle des citoyens, ils assurent le ravitaillement de la capitale, les secours aux indigents, la sauvegarde de la santé, le fonctionnement des hôpitaux et de l'assistance publique, la sécurité et la justice, l'ouverture et la laïcisation des écoles, la levée et la distribution du courrier, l'ouverture au public des musées, bibliothèques, salles de spectacles, la collecte des impôts nécessaires au fonctionnement des services et au paiement de la solde des gardes nationaux...

La manière exemplaire dont les communards ont su gérer démocratiquement les services publics sera largement reconnue et inspirera les mouvements démocratiques et progressistes du XX^e siècle, notamment pendant le Front populaire et à la Libération avec le programme du Conseil national de la Résistance.

Aujourd'hui, ces avancées sont gravement mises en cause par les héritiers et successeurs des Versaillais. Mais les atteintes au fonctionnement des services publics, les privatisations sont fermement combattues par les salariés, les usagers et leurs organisations. Comme au temps de la Commune, lutter pour la préservation et l'amélioration des services publics, c'est faire œuvre de démocratie et livrer un combat moderne.

Pour continuer et amplifier ces combats, nous nous retrouverons le samedi 29 mai devant le Mur des Fédérés.

Premières organisations signataires : Amis de la Commune de Paris, ACER, Association Action, Association Louise Michel, CMCAS 92, CER SNCF Normandie, LDH Paris, Libre Pensée, MRAP, Syndicat de la Magistrature, IHS CGT PTT, CGT*, Résistance sociale, LO, NPA*, PCF*, PRG, PS*, République et socialisme, Rouges vifs Ile-de-France, Les Verts Paris Ecologie.

*Plusieurs syndicats, unions, fédérations, sections de ces organisations ont signé l'appel.

Pour signer cet appel, s'adresser aux Amis de la Commune de Paris 1871



Bureau de poste

Lithographie, détail du calendrier des Postes, 1871

La poste et la Commune

Le gouvernement de Thiers dans sa haine du peuple parisien a tout fait pour isoler Paris, bloquant les courriers, mettant ainsi à mal les commerces, au mépris du devoir qui aurait dû être le sien de préserver ce service d'intérêt général, pour la capitale mais aussi pour le pays tout entier. La Commune dans le même temps relevait le défi, mettant en place pour la poste un véritable service public.

L A POSTE AVANT LA COMMUNE. Alors que Paris est assiégé par les Prussiens, différents moyens sont mis en œuvre pour communiquer avec la province et forcer

le blocus. Nous sommes à l'époque des ballons. Ils sont donc utilisés pour transporter des sacs de lettres. Sur la Seine, des « bouteilles »* étanches sont chargées de transporter la correspondance. Les pigeons, connus de longue date comme messagers, transportent dans un tube fixé à la plume de leur queue des dépêches par milliers. Mais le pourcentage de pigeons récupéré est faible ¹. En 1870, l'administration des postes affrète quarante-sept ballons sur les soixante-cinq qui quittent Paris.

Les lettres affranchies au départ coûtent 20 centimes. Le timbre à l'effigie de Cérès ² est réédité. Le télégraphe existe lui aussi. Les bureaux de poste sont en place et, si la plupart des facteurs vont à pied, ceux des grandes villes comme Paris utilisent des moyens de locomotion appropriés (cheval, omnibus).

1870, qui assure « qu'il restera fidèle à la Commune ». Theisz hésite et demande l'avis de la Commune qui met quelques jours à répondre. En fait, Rampont s'enfuit le 30 mars à Versailles avec la caisse (200 000 francs selon le journal versaillais *Le Gaulois*), et toutes les planches de timbres. Il s'adresse à tous les fonctionnaires sous ses ordres leur enjoignant de rejoindre Versailles avec le numéraire et les valeurs en leur possession. Cela ne se passe pas sans heurts ! À Belleville, le receveur est arrêté au moment de son départ et doit rendre son sac rempli de numéraire. À l'Hôtel des postes, le 80^e bataillon de fédérés investit les lieux au moment où des postiers s'enfuient avec ce qui reste de valeurs.



Albert Theisz
1839-1881

LA NOMINATION DE THEISZ. La Commune confirme alors Theisz dans son poste. Sa première mesure édictée n'est pas un texte de répression, mais il fait apposer, à la place des affiches incitant à rejoindre Versailles collées partout à l'Hôtel des postes et dans les bureaux, un texte de loi datant de 1854 qui rappelle « qu'aucun agent ne peut s'absenter sans une autorisation ». Finalement, un grand nombre de postiers rejoignent leur travail. Mais les cadres manquent. Les chefs de bureau, les sous-chefs ont abandonné leur poste sans vergogne. Ce sont alors les premiers commis qui sont promus.

LA POSTE SOUS LA COMMUNE. Albert Theisz, élu du XII^e arrondissement (voir sa biographie), a été nommé directeur du service des postes par la Commune. Il se présente, accompagné de Fränkel, à l'Hôtel des postes pour prendre ses fonctions. Il trouve Rampont, directeur des postes nommé en septembre



*Boule dite « de Moulins » utilisée pour envoyer du courrier par la Seine

(1) Sur 302 pigeons lâchés entre le 16 octobre 1870 et le 3 février 1871, 59 seulement arrivent à destination ;

(2) Dans la mythologie romaine, Cérès est la déesse de l'agriculture, des moissons et de la fécondité.



Décret de
la Commune de
26 avril 1871

Theisz a le sens de l'organisation collective. Le conseil de la poste, comme d'autres conseils dans les grandes administrations, existe déjà, mais Theisz lui fait jouer pleinement son rôle autogestionnaire en élargissant sa composition. Il forme, début avril, un conseil des postes ayant voix consultative, composé du directeur général, de son secrétaire, du secrétaire général, de tous les chefs de service, de deux inspecteurs et de deux facteurs-chefs. Il ne va pas jusqu'à l'élection des responsables, comme cela a été mis en place aux ateliers du Louvre, car la désorganisation est importante et il faut parer au plus pressé !

D'ailleurs, durant deux jours, le courrier n'est pas distribué et Theisz alerte l'opinion publique sur la responsabilité de ceux qui ont désorganisé le service : « *Que la responsabilité retombe sur ceux qui ont eu recours à ces manœuvres criminelles. Quant à nous, nous ferons tous nos efforts pour réorganiser le service postal* » écrit-il, parlant de Versailles. La situation, en effet, n'est pas simple ! Rampont qui garde son titre à Versailles, bloque le courrier et décide par exemple de ne pas payer les mandats émis à Paris. Des commerçants protestent. Theisz reçoit

une délégation le 1^{er} avril et tente de régler le problème avec Thiers. Fidèle à ses principes, il fait appel pour cela à la population en lui demandant de faire pression sur Versailles. Mais Versailles refuse tout compromis. Thiers veut l'asphyxie de la capitale par tous les moyens !

LA REMISE EN ROUTE DU SERVICE PUBLIC. **Cependant, le collectif qui entoure Theisz remet les services de levées et de distribution en état.**

Tous les bureaux de Paris sont ouverts mais les difficultés sont immenses. Theisz raconte : « *Le blocus fut complet... On envoyait des agents secrets jeter des lettres dans des boîtes des bureaux à dix lieues à la ronde* ». À partir du 15 avril, des auxiliaires sont désignés pour aller plusieurs fois par jour déposer du courrier dans les boîtes à Saint-Denis, Vincennes, Charenton, Maisons-Alfort, Créteil et Meaux ! Au-delà des envois postaux par chemins de fer, par camions, on cherche d'autres voies et l'on pense alors aux aérostiers. Le 21 avril, le *Journal officiel* annonce la création d'une compagnie d'aérostiers, mais ce n'est pas une grande réussite ; les conditions matérielles sont trop difficiles à remplir et aucun ballon préparé

par la Commune ne s'envolera.

Les gens se plaignent que le courrier envoyé n'arrive pas et même *Le Père Duchesne* se fait l'écho de leur colère : « *Si la poste ne peut envoyer des lettres, elle pourrait le dire, tout simplement* ». Theisz n'accepte pas une telle injustice. Sa réponse paraît au *Journal officiel* du 26 avril : « *Toutes les lettres confiées à l'administration ont été expédiées ; le gouvernement de Versailles est seul responsable de celles qui ne sont pas parvenues... C'est lui qui a fait enfermer et mettre au secret plusieurs de nos courriers aussitôt remplacés par de courageux citoyens* ».

Il faut aussi faire face au manque de timbres. On recourt à l'affranchissement en numéraire (griffe PP : port payé). Camélinat, directeur de la monnaie, découvre alors à l'Hôtel de la monnaie 636 000 timbres de 1 centime ; 4 200 timbres de 4 c. ; 645 000 de 10 c. et 79 500 de 80 c. Il prend l'initiative de fabriquer ces modèles, en attendant que de nouveaux soient prêts, en utilisant les planches trouvées dans l'atelier d'un francfileur travaillant pour l'Hôtel de la Monnaie. À partir du 22 avril, la Commune dispose ainsi de timbres : 3 200 000 seront vendus, mais ce sont des timbres à l'effigie de

Napoléon III, ceux émis par Bordeaux et des Cérès.

UNE POLITIQUE SOCIALE. *Le Cri du peuple relate, le 18 avril, que Rampont touchait la somme de 71 000 francs par an comme émolument !* Le salaire des facteurs se situe dans une fourchette de 800 à 1 000 francs par an. Une mesure est prise pour qu'il n'y ait pas de salaire inférieur à 1 200 francs et, par décret du 6 avril, la Commune limite à 6 000 francs leur montant maximum, réduisant ainsi considérablement l'écart dans la hiérarchie des salaires... Dans un rapport du 23 avril, apparaît la très moderne notion de « *minimum de rémunération* ». Ces mesures sont prises malgré de grandes difficultés financières. De plus, la Commune décrète le 4 mai l'interdiction des cumuls de traitements.

Theisz pense aussi à améliorer les conditions de vie des salariés. En accord avec la Commission du travail et de l'échange dont il est membre, il supprime une tournée de facteurs pour alléger la journée de travail. Enfin, la Commune fait disparaître le fameux « Cabinet noir », hantise des Parisiens dont la correspondance était lue et bloquée par la police sous le Second Empire.

Le journal versaillais *Le Gaulois* reconnaît après la Commune « *qu'à travers cette tourmente inouïe la continuité du service public des postes a été assurée* ». Bel hommage à la Commune et à l'ouvrier Albert Theisz.

 **CLAUDINE REY**

NB : On lira avec intérêt l'ouvrage La Commune de Paris telle qu'en elle-même de René Bidouze ; et Albert Theisz, Directeur des postes de la Commune de Paris de Georges Frischmann.



Une lettre du 15 avril 1871



..... Les grèves de 1870 et la Commune du Creusot

Grève au Creusot. Dessin d'Yon, *L'Univers Illustré*

A

la veille de la Commune de 1871, Le Creusot, en Saône-et-Loire, est l'une des plus importantes villes industrielles de France.

Depuis le XVI^e Siècle, on extrait de son sous-sol du charbon et du minerai de fer. L'industrie métallurgique se développe au XVIII^e Siècle. On y fabrique les canons des guerres de la Révolution et de l'Empire.

En 1836, la famille Schneider rachète les mines et usines. Elle utilise intelligemment les conditions favorables à l'essor de l'industrie

métallurgique du milieu du XIX^e siècle. L'usine abandonne provisoirement la fabrication d'armes pour se lancer dans l'industrie ferroviaire naissante : fabrication de locomotives et de rails.

Seul aux commandes de l'entreprise à partir de 1845, Eugène Schneider utilise adroitement des soutiens politiques. Royaliste sous Louis-Philippe, il est élu député de Saône-et-Loire et fait élire comme maire un cadre de son entreprise. Il jette un peu de lest au début de la II^e République, mais reprend du service politique sous le Second Empire. En 1867, il est nommé

par Napoléon III président du Corps législatif. Pour éviter toute contestation ouvrière, Eugène Schneider met en œuvre une gestion sociale « paternaliste » (construction de logements ouvriers, école primaire, création d'une caisse de secours mutuel...) tout en maintenant les salaires ouvriers le plus bas possible.

LES GRÈVES DE JANVIER ET MARS 1870.

La ville du Creusot s'est profondément transformée à l'ère industrielle. Sa population est passée de 2 700 habitants en 1836 à 24 000 en 1866. Les ouvriers, au nombre de 1 700 en 1836, sont 10 000 en 1869. A cette époque, l'usine du Creusot est la plus grande de France.

Le travail est extrêmement pénible dans les mines et dans les usines. Depuis, 1868, un groupe de jeunes ouvriers et de petits commerçants et artisans, intitulé « Cercle d'études sociales », animé par Jean-Baptiste Dumay, tourneur de 27 ans, fait une active campagne républicaine. Aux élections de 1869, il soutient, contre Eugène Schneider, un candidat bourgeois mais libéral qui obtient 800 voix au Creusot alors qu'au scrutin de 1863, le maître de forges avait été élu à l'unanimité moins une voix. Pour se venger, Schneider licencie 200 ouvriers soupçonnés d'avoir voté contre lui.

En décembre 1869, les ouvriers revendiquent la gérance de la caisse de secours. Schneider organise un référendum. Une forte majorité se prononce pour la gestion ouvrière. Le 17 janvier, les ouvriers élisent un ajusteur, Adolphe Assi ⁽¹⁾, président d'un comité provisoire chargé de gérer la caisse. Le 19, Assi et ses deux assesseurs sont renvoyés. Aussitôt, les ouvriers se mettent en grève. Le 21 janvier, le préfet fait venir 3 000 soldats au Creusot et Schneider appelle à la reprise du travail, les ouvriers « *trompés, selon ses termes, par quelques meneurs étrangers au Creusot* ». Le 24 janvier, aussi rapi-

dement qu'elle avait éclaté, la grève se termine.

Ce n'est que partie remise. Début mars, Eugène Varlin, de passage au Creusot, jette les bases d'une section de l'Internationale.

Dès le 21 mars, les 1 500 mineurs du bassin du Creusot se mettent en grève pour protester contre une baisse de leurs salaires. Ils avaient soutenu, sans y participer le mouvement des ouvriers de janvier. Ce manque de coordination est une faiblesse dont Schneider tire parti. Dès le 23, il reçoit le concours de trois régiments. Les grévistes se rendent en cortège dans la localité voisine de Montchanin où ils font cesser le travail. Les soldats les poursuivent dans les bois et procèdent à quatorze arrestations.

Le 24, un comité de grève est formé qui formule les revendications, Il est décapité par des arrestations et aussitôt reconstitué.

Benoît Malon ⁽²⁾, envoyé par l'Internationale, prend la direction du mouvement. Schneider repousse avec dédain toutes les revendications. Ce refus brutal renforce la combativité des grévistes. Ils sont soutenus par l'action énergique des femmes qui incitent les quelques non-grévistes à cesser le travail. Les gendarmes en arrêtent une ; ses compagnes la délivrent. Elles récidivent le lendemain. Pour protester contre l'arrestation de trois d'entre



Eugène Schneider



Eugène Varlin



Benoît Malon

elles, elles déposent leurs jeunes enfants devant les gendarmes en criant : « *arrêtez nous et nourrissez-les* ». Puis elles se massent devant le train qui emmenait les prisonnières à Autun pour y être jugées ; elles obtiennent leur libération. Les grévistes tiennent grâce aux souscriptions qui arrivent de sections de l'Internationale de toute la France.

La pression patronale et gouvernementale s'accroît. Assi doit se cacher.

Le 25 avril, vingt-cinq grévistes comparais-

sont abouti à la satisfaction des revendications mais elles auront une grande influence sur l'avenir du mouvement ouvrier dans toute la France. Au Creusot, elles auront des suites après la chute de l'Empire et au moment de la Commune de Paris.

UN OUVRIER, MAIRE DU CREUSOT.

En 1870, les mineurs et ouvriers du Creusot ne sont pas seuls à se mettre en grève. À Lyon, les ovalistes, employées dans les filatures, ont obtenu des salaires plus élevés et des journées de travail plus courtes. Aux élections de 1869, l'opposition républicaine a enregistré des progrès. Napoléon III riposte en organisant un plébiscite en mai 1870. Au Creusot, les républicains s'unissent dans un Comité antiplébiscitaire animé par Dumay et Assi. Le préfet fait arrêter Assi et Schneider licencié Dumay. Mais le stratagème imaginé par Napoléon III ne trompe pas les habitants du Creusot qui sont 3 400 à répondre non, contre 1 500 qui votent oui.

Après la déclaration de la guerre à la Prusse, la section du Creusot de l'Internationale appelle à une manifestation en faveur de la paix qui rassemble 4 000 personnes.

Le 4 septembre, Schneider préside le Corps législatif quand le peuple parisien envahit cette assemblée. Les

manifestants l'accompagnent jusqu'à son hôtel aux cris de : « *À mort l'assassin du Creusot ! À mort l'exploiteur des ouvriers !* » Schneider s'exile en Angleterre.

Au Creusot, deux camps s'affrontent : d'une part, un comité républicain regroupe les ouvriers de



Manifestation des femmes au Creusot.

Dessin d'Yon, BN Estampes

sent devant le tribunal correctionnel d'Autun qui prononce des peines de prison allant de trois ans à dix-huit mois. Une centaine de mineurs sont licenciés.

Face à cette sévère répression, des mineurs, de plus en plus nombreux, reprennent le travail. Le comité appelle à cesser la grève.

Les grèves de février et mars 1870 n'ont pas



l'Internationale et des républicains avancés ou modérés ; d'autre part, les bonapartistes, royalistes et républicains conservateurs soutenus par la direction de l'usine. Les Prussiens s'approchant du Creusot, un comité de Défense nationale se met en place, présidé par Dumay, lequel est nommé « maire provisoire » le 24 septembre par l'administration préfectorale installée par Gambetta, nouveau ministre de l'intérieur. Dumay demande la dissolution du conseil municipal élu sous l'Empire et composé des cadres de l'usine, le licenciement des gardes nationaux et groupes armés de l'usine et l'armement d'une nouvelle garde nationale populaire et républicaine. Gambetta refuse le premier point. Il ne veut pas mécontenter la direction de l'usine qui produit de l'armement pour la défense nationale. La nouvelle garde nationale se met en place. Elle élit des officiers républicains. Mais le préfet refuse les armes promises. Les clubs républicains organisent la défense face aux Prussiens qui approchent du Creusot.

Le parti réactionnaire intrigue contre le maire et les Républicains. Il est écouté par Gambetta qui, par télégramme, « blâme » Dumay pour entraves à la marche de l'usine et désordres dans la ville. Dumay donne sa démission. Gambetta l'accepte en précisant : « *il n'y a pas d'homme nécessaire* ». Les démocrates ripostent en organisant une réunion au cours de laquelle « *3 000 citoyens du Creusot protestent contre la démission du citoyen Dumay... protestent contre les termes dans lesquels elle a été acceptée par le ministre de l'Intérieur, attendu que le citoyen Dumay est aussi nécessaire au Creusot que le citoyen Gambetta à Tours* ». Gambetta cède. Il refuse la démission de Dumay et accepte enfin la dissolution du conseil municipal.

Aux élections législatives du 8 février 1871, Dumay est candidat et recueille 77 % des suffrages au Creusot, mais sur l'ensemble de la Saône-et-Loire, la liste bourgeoise conservatrice

emmenée par Thiers l'emporte. Le parti réactionnaire suscite des troubles et le gouvernement envoie des troupes au Creusot.

LA COMMUNE AU CREUSOT. Le gouvernement de Thiers veut en finir avec les républicains du Creusot. Le 5 mars, le préfet de Saône-et-Loire démissionne. Ami de Gambetta, qui n'est plus ministre de l'Intérieur, il s'efforce d'atténuer les tensions entre les démocrates du Creusot et le gouvernement. Le remplaçant de Gambetta demande au préfet de destituer le maire et le commandant de la Garde nationale.

Le Comité républicain ajoute à son titre l'épithète de « socialiste ». Il soutient fermement Dumay et noue des relations avec les autres comités républicains de la région.

Le 19 mars, la Commune de Paris commence. Le 24 mars, au cours d'une réunion publique 3 000 Creusotins adressent à la Garde nationale de Paris « *l'expression de leur vive sympathie* ».

Une manifestation en faveur de la Commune de Paris est préparée par le Comité républicain et socialiste : les gardes nationaux seront convoqués pour une revue. Dumay, avec deux compagnies de gardes s'installera à la mairie. Les autres responsables du Comité harangueront les gardes nationaux et prendront la tête du cortège qui viendra demander au maire de proclamer la Commune.

Le 26 mars, les choses ne se passent pas exactement comme prévu. Le préfet, le procureur général, le commandant militaire de la place sont en alerte. Les autorités ont réagi en envoyant sur la place de la mairie une compagnie d'infanterie et deux groupes de cuirasses



Léon Gambetta

siers. Sur les trois bataillons de la garde nationale prévus, un seul (800 hommes) se dirige vers la mairie. L'affrontement est à craindre, mais soldats et gardes nationaux fraternisent. Dumay proclame la Commune du Creusot depuis une fenêtre du premier étage de la mairie. Trente-deux personnes forment la Commune et rédigent une déclaration qui affirme vouloir exercer pendant quelques jours les pouvoirs administratifs en attendant des élections... « *Toutes les mesures d'administration communales seront immédiatement soumises à l'appréciation du peuple en réunion publique ou par voie d'affiches* ».

Les membres de la Commune décident l'occupation de la gare, du télégraphe et de la poste par la garde nationale. Il est trop tard. L'armée occupe déjà les trois bâtiments visés.

Dans la nuit, le préfet envoie des renforts militaires qui quadrillent la ville. Le 27 mars, impressionnés par le déploiement militaire, la plupart des ouvriers vont à leur travail. La Commune du Creusot a échoué. Dumay s'attend à être arrêté. Mais les autorités hésitent ; elles craignent la réaction des ouvriers dont beaucoup sont armés. Elles proposent la fin des poursuites contre Dumay en échange de sa promesse de se retirer à Autun. Dumay refuse et écrit au préfet qu'il continuera à combattre le gouvernement de Thiers. Une ultime manifestation a lieu le soir, renforcée par les ouvriers qui sortent de l'usine.

Le 28 mars, le calme est revenu. La plupart des membres du Comité républicain s'exilent à Genève. Quelques uns sont emprisonnés. Dumay se cache au Creusot pendant toute la durée de la Commune à Paris.

Fin avril, le préfet ordonne le désarmement de la garde nationale. 700 fusils et 20 000 cartouches sont récupérées. Mais de nombreux ouvriers gardent leurs armes.

Aux élections municipales du 30 avril, Dumay toujours clandestin affronte le fils Schneider.

Au premier tour, la liste démocrate a quatre élus contre un seul aux réactionnaires. Schneider fils réagit en licenciant une centaine d'ouvriers. Les autres sont soumis à un chantage : le pain en votant Schneider contre la famine avec le vote Dumay. La droite remporte le deuxième tour, mais la liste démocrate obtient un succès certain avec une moyenne de 2 400 voix.

Les 28 et 29 juin se déroule, devant la Cour d'assises, de Chalon le procès de 22 Creusotins accusés d'avoir participé à l'insurrection. Les treize accusés présents sont acquittés. Dumay et cinq autres dirigeants démocrates en fuite sont condamnés, par contumace, le premier aux travaux forcés à perpétuité, les autres à la déportation en enceinte fortifiée.

La Commune du Creusot a été un affrontement de classes entre le capitalisme incarné par les Schneider, et le prolétariat encore inexpérimenté, mais qui a menacé un temps le pouvoir des maîtres de forges.

 **YVES LENOIR**

(1) Né à Roubaix en 1841 ; militant ouvrier à la fin du Second Empire, il adhère à l'Internationale. Pendant le siège de Paris par les Prussiens, il est officier de la Garde nationale. Membre du Comité central, il occupe l'Hôtel de ville de Paris le 18 mars 1871. Il est élu de la Commune dans le XI^e arrondissement de Paris. Arrêté le 21 mai par les troupes versaillaises entrant dans Paris, il est condamné à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Meurt à Nouméa en 1886. (2) Né à Précieux (Loire) en 1841 ; fils de journaliers, berger dans son enfance, il devient ouvrier teinturier. Membre actif de l'Internationale. Élu député en 1871, il démissionne peu après. Élu de la Commune dans le XVII^e arrondissement. Condamné à mort par contumace, il se réfugie en Suisse où il écrit une histoire de la Commune sous le titre : La troisième défaite du prolétariat. Meurt à Asnières en 1893.

Bibliographie : Pierre Ponsot, Les grèves de 1870 et la Commune de 1871 au Creusot, Editions sociales (1958)

Jean-Baptiste Dumay

Né au Creusot (Saône-et-Loire) le 10 septembre 1841, il est le fils posthume d'un mineur de charbon tué lors d'un coup de grisou. Enfant, il fréquente un instituteur révoqué par le Second Empire et un ancien déporté de 1851.

Il entre à l'usine à treize ans comme apprenti mécanicien-tourneur. Il en est chassé à dix-neuf ans pour avoir poussé des apprentis à revendiquer. Il accomplit alors un tour de France ouvrier. En 1860, un mauvais numéro de tirage au sort l'oblige à accomplir un service militaire de cinq ans et demi.

Revenu au Creusot en 1868, il rentre aux usines Schneider. Il participe à l'organisation des grèves de 1870 et de la Commune de 1871 au Creusot. (Voir l'article précédent).

Après la chute de la Commune, Jean-Baptiste Dumay rejoint les révolutionnaires creusotins en exil à Genève. Durant son séjour en Suisse, il travaille aux ateliers de réparation des machines servant au creusement du tunnel du Saint-Gothard. En même temps, il milite à la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, constituée le 8 septembre 1871 à l'initiative des proscrits français et hostiles au Conseil général de Londres de l'Internationale. Il représente cette section au congrès de la Fédération jurassienne tenu à Locle le 19 mai 1872.

Rentré en France en 1879, après l'amnistie partielle, il retourne au Creusot où il crée la Fédération ouvrière de Saône-et-Loire qui vise à rassembler les militants des chambres syndicales avec ceux du jeune Parti ouvrier. Il anime une grève à Montceau-les-Mines.

En 1882, il s'installe à Paris où il milite à la



Fédération des travailleurs socialistes, puis au Parti ouvrier socialiste révolutionnaire dirigé par Jean Allemane. Il est élu conseiller municipal de Paris en 1887, et député en 1889. Cette année-là, il est délégué au congrès fondateur de la Deuxième internationale.

Interpellant le ministre de l'Intérieur, Constans, le 4 mai 1891, à propos de la fusillade de Fourmies, il s'exclame : « *je suis bien certain que, dans le monde ouvrier, on ne vous accordera pas les circonstances atténuantes, et vous porterez, toute votre vie, le stigmate de Fourmies* comme l'Empire portera le stigmate de La Ricamarie** ».

De 1896 à 1905, il est régisseur de la Bourse du Travail de Paris. En 1906, il est secrétaire de la Chambre consultative des associations ouvrières. En 1914, habitant à Chelles (Seine-et-Marne), il est nommé maire provisoire de la ville dont il organise la défense.

Jean-Baptiste Dumay meurt à Paris le 27 avril 1926. Ses cendres se trouvent au columbarium de cimetière du Père Lachaise, case 5562. **YL**

Cette biographie est extraite, pour l'essentiel du Maitron, dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français.

() Lieux de fusillades de manifestations ouvrières : La Ricamarie (Loire), 13 morts le 16 juin 1869 ; Fourmies (Nord), 10 morts le 1^{er} mai 1891.*

Une exposition, des conférences et animations diverses
seront présentées à Paris, du 11 au 25 mai,
par les Amis de la Commune, la municipalité
et des associations du XIV^e arrondissement

La Commune dans le XIV^e arrondissement de Paris

• EXPOSITION

DANS LE HALL DE LA MAIRIE
DU 11 MAI AU 25 MAI

2 place Ferdinand Brunot. Métro Mouton-Duvernet. Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8:30 à 17:00 ; Jeudi 8:30
- 19:30 ; Samedi 9:00 - 12:30

• ANIMATIONS

≡ Vendredi 14 mai · 20:00 - 21:00

Riton la manivelle. *En mairie annexe*

≡ Samedi 22 mai

19:00 : **Repas participatif**

20:30 : **Les Écrivains-chanteurs**

au Moulin à Café, 8 rue Sainte Léonie, métro Pernety.

Organisé par l'association Florimont

≡ Dimanche 30 mai à 14:00

Promenade communarde

du métro Alésia au cimetière Montparnasse

• CONFÉRENCES

SALLE DES MARIAGES DE LA MAIRIE

≡ Mardi 11 mai · 19:00 - 21:00

La Commune, une histoire moderne

par Jean-Louis Robert, professeur émérite
d'histoire contemporaine, Université Paris I,
président des Amis de la Commune de Paris.

≡ Lundi 17 mai · 19:00 - 21:00

La Commune dans le XIV^e arrondissement

par Georges Viaud, président de la Société
historique du XIV^e arrondissement.

≡ Mardi 25 mai · 19:00 - 21:00

Les femmes et la Commune

par Claudine Rey, journaliste honoraire,
présidente des Amis de
la Commune de Paris

**DIMANCHE 30 MAI À 16:30 - NOUS NOUS RETROUVERONS
POUR LE 100^e ANNIVERSAIRE DU MONUMENT AUX FÉDÉRÉS
DU CIMETIÈRE MONTPARNASSE**



Après sa diffusion sur France 3, le 6 mars, le film *Louise Michel, la rebelle*, de Solveig Anspach, avec Sylvie Testud dans le rôle titre, est sorti en salles le 7 avril.

Cinéma

Louise Michel la rebelle

“ J'appartiens toute entière à la révolution sociale. On me dit que je suis complice de la Commune, assurément oui. Prenez ma vie, si vous la voulez. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part. Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance ! Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi ! » lance Louise Michel, à ses juges du VI^e conseil de guerre de Versailles, le 16 décembre 1872. C'est le prologue du film, consacré essentiellement à la déportation de Louise et de ses compagnons en Nouvelle-Calédonie, où il a été tourné en 2008. Après son incarcération à Rochefort, près de La Rochelle, Louise est embarquée à bord de La Virginie avec Nathalie Le Mel, Henri Rochefort et d'autres communards, pour un harassant voyage. Le 8 décembre 1873, elle pose le pied sur la presqu'île de Ducos. Le paysage paradisiaque ne saurait faire oublier la brutalité des gardiens, les exécutions sommaires et la privation de nourriture. La ration du déporté est fixée à une livre et demie de pain, 250 g de viande, 125 g de légumes secs, 20 g de café, une pincée de sucre et de sel, un filet d'huile et de vinaigre... Pendant sept ans, Louise se révélera une résistante exemplaire, soutenant sans faille ses camarades. Vêtue de noir, cheveux en bataille, Sylvie Testud incarne avec fougue une Louise Michel courageuse et convaincante. Comme dans cette scène où elle résume l'œuvre de la Commune : « *Bien sûr, nous avons commis des erreurs. On aurait dû marcher sur Versailles et ne*

pas leur laisser l'initiative. Cependant, en quelques semaines, nous avons tenté de réaliser un rêve : la justice sociale, la république démocratique, les élus révocables, du travail pour tous, l'éducation du peuple, l'abrogation de la prostitution, de l'armée permanente... » L'institutrice se lie avec les Kanaks, leur enseigne le français et s'initie à leurs coutumes et à leur langue. Elle se solidarise avec eux lorsqu'en 1878, ils se soulèvent contre l'ordre colonial. « *C'est à nous de décider pour ces peuples ? Mais eux qu'en pensent-ils ?* », réplique Louise à ses codétenus qui ne partagent pas son enthousiasme pour la révolte des Kanaks. « *Elle réorganise sa vie, se bat pour la nature, écrit des chansons et reprend finalement les armes, quitte à instaurer des lois, qui sont les siennes, à l'intérieur du camp de déportés* », souligne avec admiration, Sylvie Testud. « *J'ai l'impression que la Commune, au sens large, et Louise Michel en particulier, résonnent très fort aujourd'hui, estime la réalisatrice Solveig Anspach. Elle dit des choses qui font écho à ce que vivent les gens au quotidien, pas seulement les femmes, mais les gens dans la misère, les ouvriers, les travailleurs, les sans-papiers.* » **JOHN SUTTON**



Une conférence à Londres

Le 21 novembre 2009, la présidente de notre association, Claudine Rey, a tenu une conférence à Londres sur le thème « La Commune et la démocratie ». Elle était invitée par l'Association des progressistes de Turquie en Grande Bretagne qui organise une conférence chaque année, depuis 2002, pour commémorer la mémoire d'un de ses dirigeants R. Yurukoglu, disparu.

Claudine Rey présenta sa conférence dans un lieu hautement symbolique : la bibliothèque mémorielle de Marx (Marx Memorial Library) à Clerkenwxell Green, un ancien quartier populaire de Londres. Il faut se rappeler que ce quartier ouvrier à l'époque de la Commune de Paris a témoigné, par plusieurs rassemblements et manifestations, son soutien à cette révolution de Paris. Selon l'article d'un correspondant du journal *City press* du 2 septembre 1871, ce secteur fut le quartier général des républicains, des révolutionnaires et des anticonformistes. Après la Commune, Londres accueillit un grand nombre de communards en exil.

Commençant par un bref rappel historique et chronologique de l'événement, Claudine Rey a ensuite expliqué, en donnant plusieurs exemples, comment la population de Paris, soutenant la Commune, a œuvré, en si peu de temps, pour installer une démocratie populaire et directe, assurée par le peuple et pour le peuple.

Le débat qui suivit aborda des questions comme le rôle de la Garde nationale, son organisation, la mise en place de la laïcité durant la Commune, l'interprétation de la devise de la France, Liberté-Égalité-Fraternité, pendant la la Commune et aujourd'hui. Une discussion qui prouva l'intérêt de l'assistance pour des questions d'une actualité brûlante en France, mais aussi en Turquie et dans le monde.

 ARIF MARDIN

En souvenir de Marcel Cerf et Pierre Biais

Le 27 mars dernier, nous étions cent-cinquante à rendre hommage, avec une intense émotion, à nos amis Marcel Cerf et Pierre Biais, dans la mairie du XIV^e arrondissement de Paris où ils résidaient tous les deux. Messieurs Pascal Cherki, maire du XIV^e et Jean-Pierre Terseur, vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie, ont mis en valeur les travaux de Marcel Cerf sur la Commune dans cet arrondissement. Jean-Louis Robert a insisté sur la qualité exceptionnelle des écrits de Marcel consacrés à des personnalités de la Commune, en particulier Maxime Lisbonne et Edouard Moreau, qu'il nous a permis de mieux connaître. Claudine Rey a évoqué la mémoire de Pierre Biais qui a beaucoup apporté à notre association, en particulier pendant les années où il en a été le secrétaire général, et dont le souvenir reste présent parmi nous. Jérémy, petit-fils par alliance de Marcel, a attendri l'auditoire en évoquant sa gentillesse, sa tendresse, sa générosité envers sa famille, et son bonheur à la naissance d'Adam, son arrière-petit-fils. Il nous avait paru judicieux d'évoquer la disponibilité et la compétence de Marcel pour faire bénéficier les jeunes générations de ses exceptionnelles connaissances de la Commune. Quentin Dupuis, nouvel adhérent de notre association, venu exceptionnellement de Belgique où il travaille, en a apporté le riche témoignage. Adieu Marcel ! Adieu Pierre ! Vous nous manquez beaucoup. Merci pour tout ce que nous vous devons.  YL





Courbet La Suisse garde sa Liberté

Un magnifique bronze de Gustave Courbet, La Liberté ou Helvetia, a été retiré de la vente aux enchères organisée à Noirmont (Suisse), le 5 décembre dernier, faute d'avoir atteint l'estimation fixée à 1 million de francs suisses.

Le musée Courbet d'Ornans, qui possède déjà une édition de la sculpture en plâtre ne s'est pas porté acquéreur du bronze. « Actuellement, nous privilégions le financement des travaux de rénovation du musée », indique-t-on au conseil général du Doubs, qui prévoit sa réouverture à l'été 2011*. Aucun musée français, pas même Orsay, ne s'est montré intéressé par l'achat de cette œuvre. La Liberté ou Helvetia, est un hommage de Courbet à la Suisse, qui l'a accueilli avec chaleur en 1874, après que le gouvernement de Mac Mahon eut condamné le président de la Fédération des artistes de la Commune, à payer tous les frais de reconstruction de la colonne Vendôme. Cette allégorie de la

République « est un véritable symbole, qui rappelle la tradition d'accueil et de tolérance de notre pays. Ce sont des valeurs plutôt intéressantes à rappeler actuellement », souligne Pierre-Yves Gabus, le commissaire-priseur suisse. Courbet a réalisé ce bronze à ses frais, en 1875, et l'a fait ériger à Martigny en 1877. L'artiste avait coutume de dire qu'« en Suisse, les communards ont conquis l'estime générale ». Néanmoins, la ville de Martigny et le village de La Tour-de-Peilz, où Courbet trouva refuge jusqu'à sa mort, qui possèdent chacun une copie du buste, jugèrent plus prudent de l'appeler Helvetia, plutôt que Liberté. « Elle est brutale de façon et d'un effet superbe ; elle est affirmative, sans arrière-pensée, grande, généreuse, bonne, souriante, elle lève la tête et regarde les montagnes », écrivait Courbet pour décrire sa « Liberté » à son ami le critique d'art Jules Castagnary, dans une lettre du 15 février 1875.

JOHN SUTTON

* Le musée Courbet organise l'exposition « Courbet, Proudhon, l'art et le peuple » à la Saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs), du 4 juin au 6 septembre. Renseignements : 03 81 54 45 45.

THÉÂTRE L'Affaire d'un printemps

Peu d'œuvres théâtrales traitent de ce moment singulier que fut la Commune de Paris alors même que par sa soudaineté, sa brièveté et son destin tragique, elle symbolise un espoir d'émancipation politique et sociale.

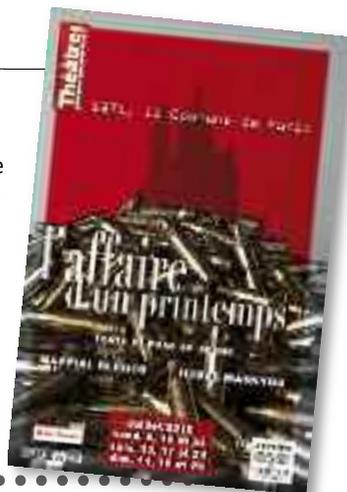
Avec *L'Affaire d'un printemps*, Hervé Masnyou, Martial Bleger (auteurs et metteurs en scène) et l'Atelier Théâtre du Tourtour en partenariat avec la mairie du 20^e arrondissement de Paris souhaitent

favoriser la connaissance de la Commune de Paris en créant une fiction théâtrale qui en intègre les éléments essentiels. Rythmée en neuf tableaux, la pièce s'appuie sur la logique narrative d'une enquête policière qui se déroule durant le printemps 1871. 26 comédiens incarneront les 53 personnages de ce récit. « Quel metteur en scène inspiré, quel directeur audacieux monteront ce spectacle décapant ? L'avenir saura bientôt, peut-être, nous livrer une réponse positive. » C'est ainsi que Marcel Cerf

terminait sa note de lecture de *L'Affaire d'un Printemps* parue dans notre bulletin n°16 de mai 2002. Récemment disparu, il ne sera malheureusement pas des nôtres pour assister aux représentations de ce « spectacle décapant » qui sera joué au théâtre de Ménilmontant dans la cadre des 150 ans du 20^e arrondissement et des 140 ans de la Commune de Paris. 🇫🇷

Représentations les 9, 10, 11, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 juillet et en septembre 2010 au Théâtre de Ménilmontant.

Réservations : 01 46 36 98 60 - Infos : laffairedunprintemps.fr



FESTIVAL OFF D'AVIGNON TOUS LES SOIRS DU 8 AU 31 JUILLET 21:30 AU COLLEGE DE LA SALLE

U-topie, théâtre musical populaire

Une histoire suspendue entre conte fantastique et fresque historique !

PAR LE VOX INTERNATIONAL THÉÂTRE

Le 18 mars 1871, le peuple s'empare du pouvoir à Paris. Les neuf semaines qui suivront, verront se développer une société utopique : «la Commune de Paris». Ce printemps-là verra fleurir l'égalité sociale, les rêves et les chansons. C'est le temps des cerises pour les sans-rien et pour tous ceux qui rêvent de justice et de liberté. Pendant soixante douze jours, c'est le peuple qui écrira son Histoire...

Peut-on écrire sa propre histoire ? Abandonnée dans cette tourmente révolutionnaire, une jeune fille d'origine bourgeoise est recueillie par une communarde... Elle aussi cherche à réécrire son histoire et s'invente un monde féérique, habité par d'étranges personnages tout droit sortis du mystérieux conte de la planète U... Comme les commu-

nards, pris entre leur rêve de révolution pacifique et la réalité cruelle d'une guerre de classes, la jeune fille devra dénouer le réel de l'imaginaire. 🇫🇷

Texte, chansons et mise en scène : Guillaume Paul · **Avec :** Philippe Codorniu, Olivier Fontaine, Violette Julian, Fabrice Lelong, Guillaume Paul, Camille Pasquier, Nicolas Prugniel · **Musiques :** Fabrice Lelong · **Décors :** Stéphanie Mathieu · **Lumières :** André-Paul Venans · **Sonorisation :** Bernard Lévêjac · **Costumes :** Laurence Freychet · **Masques :** Maryline Messina · **Maquillage :** Brigitte Allouche · **Production :** Bérénice Giraud · **Administration :** Albine Ginon · **Durée :** 1h45 · Le Vox International Théâtre est soutenu par la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, la Ville de Grenoble, l'Adami, la Spedidam et réside pour 3 ans à L'Heure bleue de Saint-Martin-d'Hères.



La réalisation de la brochure sur la vie de notre association nous a permis de constater le rôle important joué par plusieurs de ses responsables pour faire connaître l'histoire, l'oeuvre et les idéaux de la Commune. Nous avons en conséquence décidé de publier, dans les prochains numéros de notre revue, les biographies et l'action de plusieurs de ces responsables. (YL)

A la mort de Jacques Duclos, en 1975, Jean Bruhat lui succéda à la Présidence de notre Association. Sa grande connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier, son expérience et ses dons exceptionnels de pédagogue justifiaient ce choix.

Né en 1905, issu d'un milieu d'origine populaire — deux grands-pères ouvriers, roulier et briquetier, une grand-mère couturière, un père surnuméraire des postes devenu receveur — Jean Bruhat, boursier, fit des études brillantes. Deux fois lauréat du concours général, il fut reçu en 1925 à l'École normale supérieure ; la même année, il adhéra au Parti communiste.

En confidence, il racontait des anecdotes savoureuses. Un souvenir : deux de ses condisciples, ses aînés d'un an dans l'École, s'intéressèrent à cet oiseau rare, un normalien d'origine « ouvrière ». Un soir, descendus de la rue d'Ulm, ils le questionnèrent sur ses sympathies politiques. Dès sa réponse, ils le plantèrent en plein Boul' Mich' : ils s'appelaient Raymond Aron et Jean-Paul Sartre. Il passa son agrégation en 1929. Prof de lycée à Nantes puis à Paris, Jean Bruhat, mena parallèlement ses activités syndicales, dans le cadre enseignant, et intellectuelles (*Revue marxiste, Cahiers du bolchevisme, L'Humanité*, cours à l'École centrale du PCF...). Il joua un rôle important, aux côtés de Jacques Duclos et Eugén Fried et dans la création en 1939, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Révolution, du *Musée de l'histoire vivante* à Montreuil. Après la guerre, il poursuivit son activité universitaire, maître-assistant à la Sorbonne, un cours sur le marxisme à Sciences Po...

Mais c'est à Paris-VIII, l'Université de Vincennes, qu'il donna toute la mesure de ses talents pédagogiques qui marquèrent de nombreux étudiants. Il publia alors de nombreux articles et ouvrages, dont une *Histoire du*



Jean Bruhat et Jacques Duclos en 1974

mouvement ouvrier, sous le patronage de la CGT, dont seul le premier volume fut édité, mais surtout, aux yeux de notre Association, un *Eugène Varlin* et, en collaboration avec Jean Dautry et Emile Tersen, *La Commune de 1871* aux Editions sociales. C'est ainsi qu'il succéda à Jacques Duclos et déploya ses qualités au service de l'Association. Président actif, vigilant, il en élargit l'audience et lui imprima sa marque dans le cadre de ses différentes activités. Son rôle fut déterminant, pour s'en tenir à cet exemple, avec la *Revue d'histoire* (16 numéros entre 1975 et 1982) qui succéda à l'ancien Bulletin. Ses éditoriaux en définirent l'orientation comme celle de l'association.

Par ses choix, il en élargit l'audience et l'influence. Il obtint, par ses relations et ses amitiés professionnelles, la contribution de nombreux universitaires : Roland Beyer, Marcel Boivin, Joylon Howorth, Raymond Huard, Raymond Le Ruyet, Jean Maitron, Maurice Moissonnier, Jacques Girault, Jacques Rougerie... sans oublier son apport personnel par ses édités et ses articles toujours solides et didactiques. La *Revue* accéda à un niveau de notoriété qui rejaillit sur l'association. Attentif à tous et à tout, éminent éducateur, il permit aux Amis de *suite page suivante*

suite de la page 19 se maintenir et de se développer dans un contexte parfois difficile. À sa mort, en 1983, Claude Willard pouvait reprendre le flambeau.

 **JACQUES TINT**

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Le 30 janvier, une cinquantaine d'amis, ayant adhéré à notre association en 2008 et 2009, ont participé à un après-midi de rencontre et de débats dans la salle des fêtes aimablement prêtée par la mairie du XI^e arrondissement de Paris.

La réunion a commencé par une présentation de notre association : son histoire depuis 1882, année de sa création, ses buts, ses activités, les relations qu'elle entretient avec les organisations du mouvement ouvrier, républicain et progressiste. Toutes ces activités ont pour but de faire connaître l'histoire, l'œuvre et les idéaux, plus actuels que jamais de la Commune de Paris. Ce fut un moment très enrichissant pour toutes et tous grâce aux interventions de nos présidents et des membres de la coordination qui ont présenté les activités des commissions, groupes de travail et comités de province et du Luxembourg. Après une pause-café, nos nouveaux adhérents ont demandé des précisions, fait connaître ce qu'ils attendent de l'association. Six d'entre eux se sont inscrits dans les commissions : *Communication, Culture, Fêtes et Initiatives, Finances, Littérature, Patrimoine*, ouverts à tous les adhérents, qui se réunissent, en moyenne, une fois par trimestre. La plupart de nos nouveaux adhérents ont profité de cette rencontre pour acquérir des brochures éditées par notre association et des livres qui traitent de l'histoire de la Commune. L'après-midi s'est terminé en chansons autour d'un buffet communard très convivial.

En conclusion, nous pouvons constater que cette rencontre a été très utile et enrichissante pour les nouveaux adhérents et les responsables de notre association. La décision a été prise de la reconduire tous les ans.  **YL**

ASSOCIATION RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE EXPOSITION ET CONFÉRENCE À ANGERS

Notre association régionale a bien commencé l'année par une exposition très visitée à la Bourse du travail d'Angers et une conférence à laquelle 70 personnes ont participé avec intérêt.

La conférence a été animée par deux conférenciers. Yves Lenoir, après avoir retracé l'histoire de la Commune, a présenté son œuvre, ses idéaux et insisté sur leur actualité et leur modernité. Isabelle Emeriau, docteur en histoire, aborde les réactions angevines à la Commune de Paris, avec, en premier lieu, un rappel de la situation politique en Anjou depuis septembre 1870. Le département a échappé de peu à l'invasion prussienne. Le mouvement patriote est important, animé, notamment, par la franc-maçonnerie.

Après le 18 mars, l'Anjou prend connaissance des événements parisiens. Un rédacteur du journal *Le Patriote* les évoque et les juge « déplorables ». Il espère que les idées de conciliation l'emportent et épargnent au pays de plus grands malheurs. Un des amis du *Patriote*, ayant assisté à une séance de l'Assemblée, témoigne « *qu'à Paris on ne sait ce que l'on veut, à Versailles on ne sait plus ce que l'on dit* ». Le nouveau rédacteur du *Journal de la Révolution de 1870*, prend nettement position en faveur de la Commune. Pour lui, « *Paris a été provoqué. Le gouvernement a déclaré la guerre à Paris et l'a poussé à une implacable rigueur* ». En avril 1871, un franc-maçon saumurois, Piéron, dénonce les manœuvres du gouvernement de Versailles. Deux loges interviennent. À Angers, *Travail et Perfection* entend susciter un mouvement d'ampleur nationale et, le 9 mai, s'adresse au gouvernement de Versailles et à la Commune de Paris afin d'obtenir un armistice immédiat. À Saumur, *La Persévérance* demande à la mi-mai la paix et la conciliation. Des républicains angevins correspondent et on observe un désaccord entre James Combiér et on observe un désaccord entre James Combiér de Saumur et Ange Guépin, de la loge *Mars et les Arts* de Nantes.

La crainte du réveil de la société secrète *La Marianne*, menée en 1855 essentiellement par des carriers de Trélazé et durement réprimée par le pouvoir impérial, remet en alerte les autorités. La surveillance est active de la part des autorités locales. Il en est ainsi du sous-préfet et du procureur de la république de Cholet qui font arrêter le 10 avril Marty qui se dit capitaine de la garde nationale de Paris. De même le 11 avril, la police d'Angers met à disposition du Parquet de la ville deux individus, dont Joseph Mercier.

Ne voyant aucune amélioration venir, les républicains saumurois réagissent en séance municipale le 13 avril. Ils conjurent le gouvernement de la Chambre de hâter la proclamation légale de la République

comme gouvernement définitif de la France. L'adresse de la ville d'Angers fut plus tardive (13 mai). Elle réclame le maintien de la République, la reconnaissance des libertés municipales pour toutes les communes de France et « *l'amnistie pleine et entière qui vienne couvrir tous les faits se rattachant à la guerre civile.* » Des contacts directs avec des communards existent même s'ils ont très rares et de courte durée. Ainsi Paule Minck passe en mai chez les Combier à Saumur.

La répression s'exerce à l'encontre de 19 communards originaires du département. Piéron est condamné par contumace le 18 septembre aux travaux forcés à perpétuité. **REMY BARBIER**



L'ŒUVRE SOCIALE DE LA COMMUNE POUR L'ÉGALITÉ SOCIALE

Grâce à la mise en place d'une véritable démocratie à la fois politique et sociale, la Commune prend des mesures représentant des avan-

cées majeures par rapport aux conditions de l'époque.

C'est dans cette démocratie que les femmes et les étrangers jouent un rôle de tout premier plan et que se développe le mouvement syndical. La toute puissance patronale est remise en cause par la création d'associations ouvrières et la prise de mesures préfigurant l'instauration d'un droit du travail. L'invention d'un salaire minimum constitue les prémices d'une politique salariale.

Sont également votés des décrets, répondant aux besoins immédiats des Parisiens, comme le décret sur les monts-de-piété, ceux portant sur l'échelonnement du paiement des loyers et des échéances ou sur la réquisition des logements vacants. La Commune a également à son actif, la reconnaissance du droit des familles en dehors du mariage et la mise en

place de l'assistance publique. Au cours de ses 72 jours d'existence, la Commune de Paris met ainsi en place pour la première fois dans l'histoire, les bases d'une véritable politique d'égalité sociale.

DOMINIQUE COTTO

* Brochure en vente au siège des Amis de la Commune. Prix : 3€

18 MARS 2010 UN AIR DE JEAN FERRAT FLOTTAIT SUR LE PANTHÉON

Cette année, notre association a choisi les V^e et VI^e arrondissements pour commémorer les débuts de la Commune de Paris, le 18 mars 1871.

Dans le Jardin du Luxembourg, l'heure était au recueillement devant une plaque rappelant les communards fusillés sur ordre de



la Cour martiale. Grâce à la lecture d'extraits des Cahiers rouges de Maxime Vuillaume, qui a échappé de justesse à l'exécution, nous comprenons bien le caractère arbitraire et expéditif de ces condamnations à mort. Une des missions de notre association est d'ailleurs de demander la réhabilitation de tous ceux qui ont ainsi été injustement condamnés.

Au pied du dernier domicile de Jules Vallès, au 77 boulevard Saint-Michel, nous avons ensuite rendu hommage à l'écrivain, au journaliste et au communard qui signa l'affiche rouge, premier appel à la formation de la Commune, en janvier 1871.

Remonter ensuite la rue Soufflot sous un ciel lourd et doux, au milieu de drapeaux rouges qui se dessinaient sur le Panthéon, fut un moment d'émotion. La voix de Jean Ferrat, chantant la Commune, accompagnait notre marche en l'honneur des « grands hommes » de la Commune. Nombre de dirigeants comme Dombrowski, Varlin, Allemane, Jourde, Vallès, Courbet... habitaient le Quartier Latin. Pendant les événements,

l'enlèvement de la croix surmontant l'Eglise Sainte-Geneviève a été suivi par le décret ordonnant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Jourde déclare alors que le Panthéon redevient l'asile des grands hommes. Le massacre de Raoul Rigault, procureur de la Commune, nous est aussi relaté.

Puis, nous avons rallié l'Ecole de médecine où Courbet, dans le grand amphithéâtre, présida la création de la Fédération des Artistes, le 13 avril 1871 ; la libre expression de l'art dégagé de la tutelle gouvernementale et l'égalité des droits entre tous les métiers d'art y sont notamment adoptées.

Notre rassemblement s'est achevé Place de l'Odéon, à proximité du domicile d'une grande figure de la Commune, Eugène Varlin, maître ouvrier relieur, membre actif de l'AIT, qui fut à l'origine des restaurants coopératifs, et travailla avec Nathalie Le Mel. La première *Marmite* ouvrit 34 rue Mazarine. Commandant le 193^e bataillon de la Garde nationale dans le VI^e arrondissement, chargé du ravitaillement, élu de la Commune, il fut de tous les combats, mais reconnu et dénoncé le

28 mai, il fut fusillé. Et la voix de Jean Ferrat retentit encore une fois :
*Comme une étoile au firmament
Ils s'éteignaient pour la Commune
Ecoute bien chanter Clément.*

Mais les Amis de la Commune de Paris ne se séparent jamais sans avoir entonné *Le Temps des cerises* et *L'Internationale*.

 MICHÈLE CAMUS

.....

COMITÉ BERRICHON BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE FÉLIX PYAT

Dans le Cher, nous n'oublions pas Félix Pyat né à Vierzon le 4 octobre 1810. L'année 2010 est marquée par diverses manifestations auxquelles s'associent les Amis berrichons de la Commune de Paris.

La radio associative Résonance 96.9 rappelle, tout au long de l'année, la vie de Félix Pyat au cours d'une chronique hebdomadaire. Cet automne, la revue régionale La Bouinotte fera paraître un article à propos de notre communard.

Les Amis berrichons de la Commune de Paris font des recherches : existe-t-il des rues Félix Pyat en France ? Voici celles que nous connaissons à ce jour : à Marseille, 3^e arrondissement ainsi qu'une cité populaire, car F. Pyat fut député des Bouches-du-Rhône ; à Tarascon depuis 1904 ; à Puteaux depuis 1912 ; dans cinq communes du Cher : Bourges (le chef-lieu)

Saint-Amand, Saint-Florent-sur-Cher, Graçay et, bien sûr, Vierzon, sa ville natale. En existe-t-il d'autres ? Répondre à Michel Pinglaux, 15, Ave Louis Billant, 18800 Villabon.

La délégation aux célébrations nationales du ministère de la Culture, qui édite chaque année un ouvrage « afin de mettre l'accent sur les faits majeurs propres à éclairer la réflexion contemporaine et des personnalités, des œuvres qui paraissent devoir être mis particulièrement en valeur comme les repères d'une mémoire nationale », n'a pas voulu placer F. Pyat dans les célébrations de 2010. Cependant, le communiste vierzonnais est en partie repêché en fin d'ouvrage car : « d'autres anniversaires, dont la notoriété n'est pas forcément nationale, ont aussi, pour certaines, une valeur affective ». Félix Pyat se retrouve, non pas dans le chapitre « institutions et vie politique », mais dans « littérature et sciences humaines » aux côtés d'Eugène

Labiche, Jules Lafforgue et Jules Supervielle. Son œuvre Le Chiffonnier de Paris, interprétée par Frédéric Lemaître, fit scandale chez le bourgeois car, parmi les rebuts du chiffonnier, se trouvait... la couronne royale. Mais son œuvre n'est pas non plus mentionnée dans la brochure.

 **MICHEL PINGLAUX**

.....

MARSEILLE POUR UNE PLACE LOUISE MICHEL

Samedi 30 janvier 2010, le comité de Marseille des Amis de la Commune de Paris a organisé une manifestation en l'honneur de Louise Michel devant la plaque apposée sur la façade de l'hôtel où elle est décédée le 9 janvier 1905. Le Comité d'intérêt du quartier Saint-Charles, l'Association des commerçants, la fédération de la

Libre Pensée et l'Association laïque pour la mémoire républicaine (ALPMR 13) ont participé à ce rassemblement.

Dans son intervention, Gilbert Bertolini, président du comité marseillais de notre association, a retracé la vie de Louise Michel, rappelé la modernité de l'œuvre de la Commune, évoqué la Commune de Marseille de 1871.

Les manifestants se sont ensuite rendus à l'intersection des rues des Petites-Maries, Pressensé et Longuedes-Capucins, où une plaque portant le nom de Louise Michel a été symboliquement apposée.

Dans la continuité de la manifestation, le comité marseillais des Amis de la Commune a envoyé un courrier au maire de Marseille demandant que le nom de Louise Michel soit donné à cette place. Cette démarche a reçu le soutien des organisations qui participaient au rassemblement. 





UN BANQUET EN CHANSONS

Après la réussite du banquet 2009, une question se posait : comment faire mieux en 2010, mieux et différemment ? Faire chanter les convives avec celles et ceux qui avaient accepté d'interpréter les chants de la Commune nous semblait une idée à saisir, à condition d'y ajouter un fil rouge : l'histoire de la Commune. Et ce fut un véritable succès, malgré une sonorisation défectueuse. Tous les participants se prêtèrent au jeu formant ainsi une véritable chorale, avec des chants aussi divers que *la Commune* de Jean Ferrat, *l'Insurgé*, *le Temps des cerises*, *le Drapeau rouge*, et une *Internationale* vibrant

de plus de 200 voix. Comme à l'accoutumée, le tirage de la tombola animé par Claude Willard fit des heureux qui repartirent avec des lots plus beaux les uns que les autres. Merci donc à notre amie Claudine Boni, absente cette année, pour les avoir collectés. Remercions aussi notre traiteur habituel pour le menu qu'il nous a concocté. On parle déjà d'un menu spécial pour le 140^e anniversaire de la Commune, l'an prochain. Merci enfin à tous ceux qui ont travaillé pour la réussite de cette journée et en particulier à la commission Fêtes et initiatives (qui ne demande d'ailleurs qu'à se renforcer).

Vivement l'année prochaine !

 **JOEL RAGONNEAU**



Histoire d'un crime

Nous connaissons le pamphlet Napoléon-le-Petit (1852) et le recueil poétique engagé, Châtiments (1853), mais beaucoup moins Histoire d'un crime, entrepris et laissé inachevé en 1852, paru en 1877.

De poète et pamphlétaire, Victor Hugo devient en quelque sorte historien. En effet, ce livre rare est un extraordinaire témoignage vécu : le sous-titre nous le précise bien d'ailleurs, Déposition d'un témoin.

Avant le coup d'Etat perpétré par Louis-Napoléon Bonaparte, Hugo semblait tout avoir derrière lui : une vingtaine de livres, plusieurs titres dont ceux d'académicien et de pair de France, longtemps installé au sein d'une droite conservatrice.

Même s'il avait déjà évolué à gauche depuis 1848, le 2 décembre 1851 le précipite dans l'opposition, dans la résistance en tant que représentant national responsable, dans la rue, puis dans l'exil. Il semble alors avoir tout perdu, mais le grand Hugo est né !

L'Histoire d'un crime est une œuvre littéraire et historique : à la fois subjective, car « Malheur à qui resterait impartial devant les plaies saignantes de la liberté ! », et au plus près de la vérité. Les quatre jours du coup d'Etat sont décrits avec minutie, et constituent les actes d'une tragédie dont l'issue sombre dans une conclusion intitulée « La chute ».

Nous parcourons Paris nourris d'une multitude de détails, et suivons les événements, portés par le regard et la verve de l'auteur. Les lieux et les acteurs n'ont plus de secrets pour nous grâce aux précieuses notes et annexes de Guy Rosa. Un autre grand hugolien, Jean-Marie Hovasse, nous offre ici une passionnante préface. Cette réédition à La Fabrique est la première édition critique de cet ouvrage captivant et nécessaire. Oui, nécessaire, car il demeure un formidable avertissement chaque fois que la représentation nationale est menacée.

Lisons le témoignage de Victor Hugo : ce sera aussi une manière

de lui rendre hommage pour le combat incessant qu'il a mené, comme sénateur, pour l'amnistie des communards !

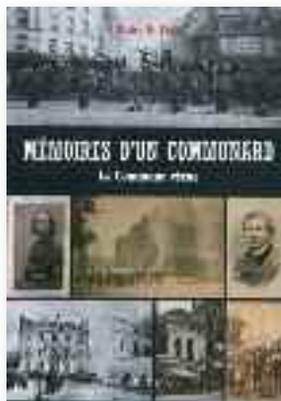
✶ MICHÈLE CAMUS

Histoire d'un crime, Victor Hugo

Éditions La Fabrique, 756 p. 29 €

Mémoires d'un communard —La Commune vécue

Gaston Da Costa, l'auteur de La Commune vécue, paru en 1903, fut le chef de cabinet de Raoul Rigault, le délégué à la Préfecture de police. Arrêté en juillet 1871, il ne résista pas aux interrogatoires et dénonça plusieurs communards, dont Eugène Protot, délégué à la Justice, heureusement en fuite. Da Costa fut condamné à mort, mais sa



peine fut commuée en travaux forcés, effectués en Nouvelle-Calédonie. Il refusa sa grâce. Après l'amnistie, il collabora à *L'Intransigeant* de Rochefort et le suivit dans ses dérives anti-dreyfusardes.

Très critiques, ses mémoires n'en demeurent pas moins un témoignage vivant et passionnant sur la Commune et les hommes qui la dirigèrent. ✶ J.S.

Ed. Larousse, 383 p. 25 euros

L'année terrible

Poursuivant le cycle ouvert par son Napoléon III et le premier volume portant sur la guerre franco-prussienne de son Année terrible, Pierre Milza fait rentrer la Commune de Paris dans une maison d'éditions accoutumée au grand public. Enfin pourrait-on dire ! Car si la bibliographie de la Commune est immense, il faut bien dire qu'elle reste encore largement méconnue des médias les plus importants.

Grand merci donc à Pierre Milza pour ce travail qui apportera aux lecteurs une synthèse très développée et très bien conduite sur cet événement clé de notre histoire. Partant finement du 18 mars pour attirer l'attention du lecteur sur le déclenchement de l'insurrection parisienne, l'auteur en étudie ensuite les origines,

puis développe tant l'histoire événementielle et politique de la Commune de Paris que son histoire sociale et mentale.

Sans complaisance aucune avec les Communards, en observant leurs faiblesses ou leurs divisions, Pierre Milza ne cache pas une évidente sympathie pour ces femmes et ces hommes, pour leur courage, leurs idéaux. Le livre, d'une belle écriture chaleureuse et vivante et suivant Hugo, déroule une vision empreinte de poésie et de lyrisme de la Commune. Il se conclut d'ailleurs par ces grands vers du grand poète : « Oh ! Je suis avec vous ! J'ai cette sombre joie. Ceux qu'on accable, ceux qu'on frappe et qu'on foudroie m'attire ; je me sens leur frère ... ».

Sur quelques points, bien sûr, on pourra discuter l'auteur. Alors que tout le livre montre l'extraor-

dinaire richesse de ce laboratoire vivant qu'était la Commune, plus que de « la timidité des mesures adoptées par les dirigeants de la Commune », ne faudrait-il pas parler de l'amorce d'un processus de grande portée ?

Mais nous voudrions insister sur deux points où l'apport de Pierre Milza à la réflexion sur la Commune me semble important. Un long débat a porté dans l'historiographie sur la Commune, dernière révolution du XIX^e siècle ou première du XX^e siècle ? Suivant en partie, des points de vue les plus récents, qui sont de longue date portés par notre association, l'auteur remet en avant l'actualité de la Commune, comme cette forme de démocratie où les citoyens n'abdiquent jamais leur souveraineté.

L'autre aspect essentiel du livre est de formuler clairement que les crimes de masse versaillais pendant la Semaine sanglante relèvent indiscutablement de ce que le droit international contemporain appelle maintenant « crime contre l'humanité ». On conçoit bien alors que toute la réflexion sur les origines et le sens de notre république ne peut plus ignorer la Commune, comme c'est encore souvent le cas dans nos manuels scolaires.

■ JEAN-LOUIS ROBERT

Pierre Milza, « L'année terrible » 2
La Commune mars-juin 1871, Perrin,
2009, 514 p.

MUSIQUE



La Commune n'est pas morte !

Fils de Républicains espagnols, Serge Utgé-Royo une fois de plus, nous comble avec un CD entièrement dédié à la Commune.

Florilège de chansons qui, au fil des ans de 1865 à nos jours et selon la diversité des auteurs, prouve que la Commune n'est pas morte.

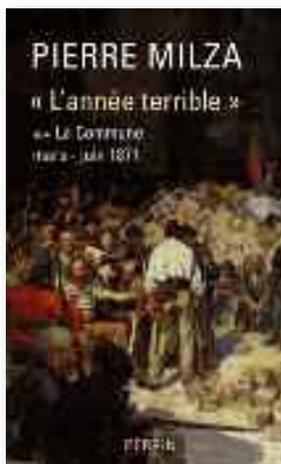
Les auteurs... Jean Ferrat, Louise Michel, J.-B. Clément, Jules Jouy, Clovis Hugues, quelques anonymes et bien sur Utgé-Royo.

Ces vingt textes, certains connus, d'autres fort peu, sont chantés par Natacha Ezdra, Utgé-Royo, Christine, Bruno Daraguy, Caussimon.

Coup de cœur pour *Sur la Commune* d'Utgé-Royo, *La Commune* de Ferrat, *Le chant des captifs* de Louise Michel... Mais tout est à savourer dans ce CD.

■ CLAUDE CHRETIEN

Serge Utgé-Royo, *Contrechants de ma mémoire* Vol. 3. CD Editho Musiques



La Commune (Jean Ferrat)

*Il y a cent ans commun commune
Comme un espoir mis en chantier
Ils se levèrent pour la Commune
En écoutant chanter Potier*

*Il y a cent ans commun commune
Comme une étoile au firmament
Ils faisaient vivre la Commune
En écoutant chanter Clément*

*C'étaient des ferronniers
Aux enseignes fragiles
C'étaient des menuisiers
Aux cent coups de rabots
Pour défendre Paris
Ils se firent mobiles
C'étaient des forgerons
Devenus des moblots*

*Il y a cent ans commun commune
Comme artisans et ouvriers
Ils se battaient pour la Commune
En écoutant chanter Pottier*

*Il y a cent ans commun commune
Comme ouvriers et artisans
Ils se battaient pour la Commune
En écoutant chanter Clément*

*Devenus des soldats
Aux consciences civiles
C'étaient des fédérés
Qui plantaient un drapeau
Disputant l'avenir
Aux pavés de la ville
C'étaient des forgerons
Devenus des héros*

*Il y a cent ans commun commune
Comme un espoir mis au charnier
Ils voyaient mourir la Commune
Ah ! Laissez-moi chanter Potier
Il y a cent ans commun commune
Comme une étoile au firmament
Ils s'éteignaient pour la Commune
Ecoute bien chanter Clément*

ERRATUM BULLETIN 41

Un problème informatique a provoqué des espaces exagérés dans les pages 8, 9 et 10 de l'article de René Bidouze consacré aux *Services publics sous la Commune* et a amené la disparition de plusieurs lignes du renvoi en fin d'article page 12. Nous demandons à l'auteur et à nos lecteurs de bien vouloir nous excuser et les prions de trouver ici, l'intégralité des notes :

Les Services publics sous la Commune, brochure des Amis de la Commune ; *72 jours qui changèrent la cité, la Commune de Paris dans l'histoire des services publics*, René Bidouze, Le Temps des cerises, 2001, 232 p ; *La Commune de Paris telle qu'en elle-même. Une révolution sociale aux avant-postes de la République et des libertés municipales*, René Bidouze, Le Temps des cerises 2004, réédition 2009, 285 p. ; *Guide des sources de la Commune de Paris et du mouvement communaliste (1864-1880)*, La Documentation française, 2007, 241 p.



La Commune

DANS CE NUMÉRO

Editorial

La crise ? · Daniel Spassky · 2

Histoire

La poste et la Commune · Claudine Rey · 4
Les grèves de 1870 et la Commune du Creusot · Yves Lenoir · 8
Jean-Baptiste Dumay · YL · 13

Actualité

La Commune dans le XIV^e arrondissement - Programme du 10 au 30 mai · 14
Cinéma : Louise Michel la rebelle · John Sutton · 15
Une conférence à Londres · Arif Mardin · 16
En souvenir de Marcel Cerf et Pierre Biais · YL · 16
Courbet : La Suisse garde sa Liberté · John Sutton · 17
Théâtre : L'affaire d'un printemps / U-topie · 17-18

Vie de l'association

Jean Bruhat · Jacques Tint · 19
Rencontre avec les nouveaux adhérents · 20
Vie des comités : Pays de la Loire, Berry, Marseille · 20-23
Brochure sur l'œuvre sociale de la Commune · 21
Un banquet en chansons · Joel Ragonneau · 24

Notes de lectures · 24-25

Histoire d'un crime · Mémoires d'un communard · L'année terrible

Musique · 26-27

Utgé-Royo · La Commune, de Jean Ferrat

Directeur de la publication : Claude Willard · **Comité de rédaction :** Thérèse Gourmaud, Charles Meister, Eugénie Dubreuil, Michèle Camus, Alain Frappier, Yves Lenoir, Marie-Claude Schertz, John Sutton, Claude Willard, Pierre-Henri Zaidman
Coordination : Daniel Spassky · **Graphisme :** Alain Frappier · **Impression :** SENPQ Pantin · ISSN : 1142 4524

Notre prochain bulletin, n°43, paraîtra début septembre. Nous continuerons d'y mettre en valeur le fonctionnement exemplaire des services publics sous la Commune. Date limite pour faire parvenir vos articles : 15 juin



46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au samedi de 14 à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 13 h30 à 17 h (sur rendez-vous)